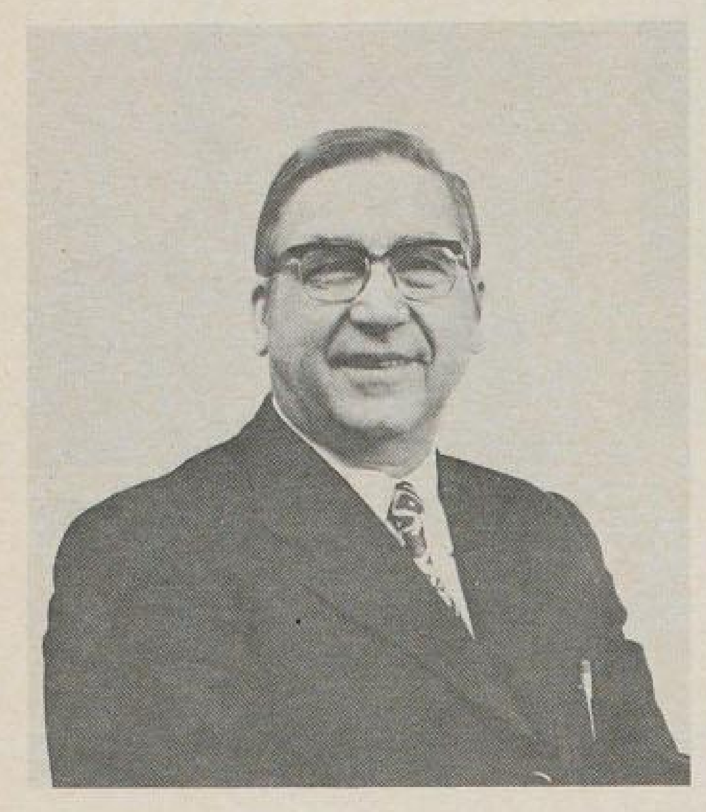


# ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

**DU 4 MARS 1973**

## Michel COUILLET

*Vice-Président du Conseil Général*
*Retraité de la S. N. C. F.*
*Ancien Combattant 39-45*
*Ancien Prisonnier de Guerre*
*S'est libéré de ses fonctions de Maire pour se consacrer entièrement à votre circonscription. Habite AULT.*

## ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,

**DIMANCHE 4 MARS 1973, vous allez devoir élire votre Député.**

**Votre choix sera décisif.**

**Ou bien vous accepterez que soit poursuivie et aggravée la politique réactionnaire actuelle.**

**Ou bien VOUS VOTEREZ pour l'instauration d'une POLITIQUE NOUVELLE que vous propose LA GAUCHE, qui pour la première fois de son histoire se présente UNIE sur un PROGRAMME COMMUN de Gouvernement.**

**Avec ce programme, c'est le développement du Progrès Social et la Démocratie assurée.**

**C'est le moyen de pouvoir vivre mieux, vous et votre famille.**

**Le Parti Communiste Français a lutté de nombreuses années pour la réalisation de l'Union sur un tel programme.**

**En votant pour ses candidats, vous lui donnez la possibilité d'œuvrer au RESPECT de la VOLONTÉ POPULAIRE.**

**Vous choisissez le moyen le plus sur de changer votre vie, de la rendre meilleure pour tous.**

*J'ai eu la joie et l'honneur de réprésenter notre Circonscription pendant six années à l'Assemblée Nationale, à ce titre vous me connaissez bien, et c'est naturellement que je sollicite à nouveau votre suffrage.*

Souvenez-vous ! DES PROMESSES, Monsieur BIGNON en a fait en 1968, mais une fois élu il a APPROUVÉ par ses votes, toute la politique ANTI-SOCIALE du pouvoir actuel.

## IL EST DONC RESPONSABLE

— Des rigueurs de la hausse des prix et des conditions de vie rendues plus difficiles pour les travailleurs salariés et pour les petits retraités.

— De la disparition des Artisans et des Petits Commerçants qui, face à la multiplication des Super-Marchés subissent des impositions trop lourdes, et sont en ce qui concerne la retraite et les prestations maladie traités en parents pauvres.

— De la politique anti-paysanne qui condamne les petits et moyens exploitants familiaux agricoles à abandonner leur exploitation, faute de pouvoir y vivre.

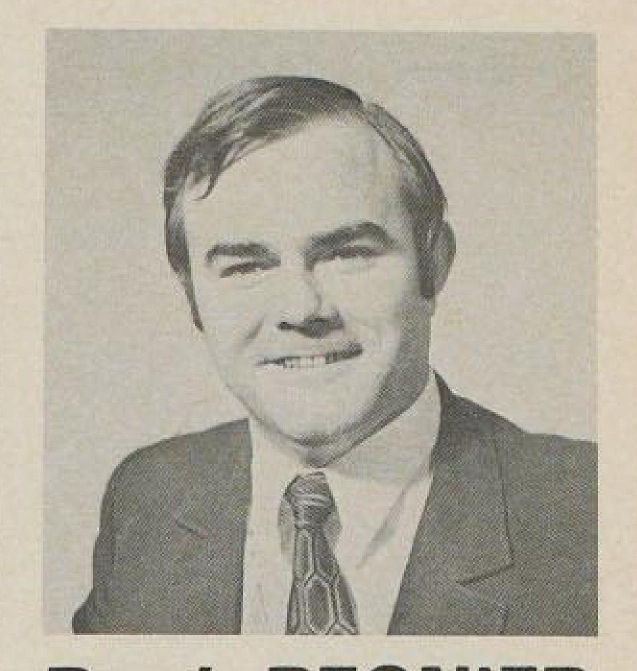
— Du refus d'accorder la retraite à 60 ans aux Anciens Prisonniers de Guerre.

**COMME IL EST RESPONSABLE**, avec la loi autoritaire sur la fusion des Communes, qu'il a votée, des menaces qui pèsent sur l'autonomie des Collectivités locales.

**ÉLECTRICES, ÉLECTEURS, il faut changer cet état de chose et pour que ça change véritablement, il vous faut faire triompher le Programme Commun.**

**Saisissez la chance qui vous est offerte de contribuer à ce changement.**

**Demain vous pouvez vivre mieux.**



**René REGNIER**

*Maire de VILLE-LE-MARCLET*
*Conseiller Général du Canton de Picquigny*

Vous devez en finir avec cette politique, qui sacrifie les intérêts de ceux qui travaillent, au seul profit du grand capital industriel et bancaire.

Le Programme Commun garantira à tous l'amélioration du pouvoir d'achat.

Par l'élévation de votre salaire, de votre traitement, de votre retraite, de vos allocations familiales, par l'institution de l'échelle mobile des revenus.

## TOUT DE SUITE CE SERA :

- **Le salaire minimum à 1.000 francs.**
- **La retraite à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes avec un taux plus élevé.**
- **La gratuité des études pour les enfants et des transports scolaires.**
- **Le droit à la santé, par la mise en place d'une politique tendant à assurer la gratuité des soins médicaux et pharmaceutiques.**
- **Diminution de l'impôt sur le revenu, la base d'exonération serait portée à 750.000 A F par personne.**
- **Institution du salaire fiscal pour les artisans et commerçants, qui auront droit à une retraite égale au S. M. I. C. et le remboursement des prestations maladie au même taux que les autres travailleurs.**
- **La mise en place d'une nouvelle politique pour les petits et moyens exploitants agricoles, qui mettant les prix agricoles à la production en concordance avec le coût de la charge de production, augmentera leurs revenus, alors qu'une aide plus grande leur sera accordée, pour améliorer leur exploitation.**
- **La terre considérée comme moyen de travail, ne subira plus de surenchère, elle sera mise à la disposition de ceux qui en ont besoin à l'aide de prêts à longs termes et à faible taux d'intérêts.**
- **La démocratie sera étendue au domaine économique et social.**
- **Vos libertés seront garanties et développées : Libertés individuelles, libertés du culte, libertés syndicales, droit à la Radio-Télévision Française.**

**Pour assurer l'application de ce programme, profondément social, apportez votre soutien dès le premier tour aux candidats intègres et dévoués à votre juste cause, que nous sommes.**

Notre fonction de Maires et Conseillers Généraux, nous permet de défendre en toutes circonstances, les droits et les revendications de tous ceux qui travaillent, des familles, des jeunes, des personnes âgées.

Notre expérience d'élus, les nombreux contacts humains, notre façon de servir, notre volonté de vous aider, nous donnent compétence et efficacité pour faire aboutir et résoudre les nombreux problèmes sociaux qui se posent dans notre Circonscription.

Nous saurons défendre les intérêts des Communes et leur indépendance pour celles qui refusent de fusionner.

**CHASSEURS ATTENTION !..**

**Le Gouvernement de M. BIGNON fait à nouveau peser une grave menace sur la chasse de nuit à la hutte. Défendez vos droits. Votez Michel COUILLET**

**ÉLECTRICES, ÉLECTEURS,**

Pour toutes ces raisons, pour que ça change, votez et faites voter Michel COUILLET, candidat et René RÉGNIER, suppléant.

***Votez UTILE, votez EFFICACE, votez pour le candidat le mieux placé pour battre l'U. D. R.***

**Dès le premier tour, Dimanche 4 Mars :**

# Elisez et faites élire Michel COUILLET

et René REGNIER, son suppléant

## CANDIDATS DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Vu, les Candidats

Imprimerie CARRÉ 80390 - FRESSENNEVILLE